étiquette NIP

consignes

pour une hospitalisation en ambulatoire

aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

numéros du service :

Consultation d'anesthésie

Date et heure

Lieu

Intervention

Date et heure

Lieu

Nom de l'opérateur/trice

Spécialité

UF

*** Pour enregistrer les informations saisies ci-dessus sur votre ordinateur, vous pouvez : cliquer sur "enregistrez sous" OU cliquer sur "imprimer" et choisir l'imprimante "Adobe PDF".**

Sommaire

étape 1

Quelques semaines avant la date de l'intervention

Préparez votre rendez-vous avec l'anesthésiste p.6

Le rendez-vous avec l'anesthésiste p.8

Documents à apporter le jour de la consultation avec l'anesthésiste — check-list p.9

Préparez votre pré-admission p.10

Documents à apporter pour réaliser votre pré-admission ou celle de votre enfant — check-list p.11

Organisez-vous à l'avance p.12

étape 2

La veille de l'intervention

L'appel téléphonique de la veille p.14

Points à vérifier lors de l'appel de la veille — check-list p.15

Les consignes de jeûne p.16

Bien se préparer 1/2 p.18

Documents à apporter pour constituer votre dossier administratif — check-list p.19

Bien se préparer 2/2 p.20

Documents à apporter pour constituer votre dossier médical — check-list p.21

Si vous venez pour l'hospitalisation d'un enfant p.22

Documents administratifs nécessaires pour l'hospitalisation d'un enfant — check-list p.23

étape 3

Le jour de l'intervention

À votre domicile p.24

Consignes d'hygiène pour votre préparation avant votre intervention en ambulatoire — annexe p.26 et 27

L'arrivée à l'hôpital p.28

L'intervention p.30

Après l'intervention p.32

Documents à vous remettre après votre intervention — check-list p.33

étape 4

Après l'intervention

Le retour à la maison p.34

Suivi médical p.36

ce sommaire est interactif !

L'hospitalisation en ambulatoire est une alternative à une hospitalisation de plusieurs jours. L'objectif est de vous permettre de rentrer chez vous le jour-même. L'intervention sera réalisée dans les mêmes conditions de sécurité que pour une hospitalisation classique. Les médecins vous proposent cette prise en charge si votre état de santé et votre environnement le permettent.

Afin que vous puissiez vous organiser au mieux, nous allons détailler votre parcours pas à pas. Des « check-list » avec des cases à cocher vous seront proposées à chaque étape. Vous pourrez ainsi vérifier avec l'équipe soignante que rien n'a été oublié. N'hésitez pas à personnaliser votre passeport ambulatoire en y prenant des notes et en y listant les questions que vous voudriez nous poser.

Les équipes soignantes des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg vous accueillent en ambulatoire pour une opération ou un examen. Elles vous remercient de la confiance que vous leur témoignez.

Votre hospitalisation en ambulatoire vous a été proposée et expliquée par le/la médecin et sera confirmée par l'anesthésiste.
Ce passeport vous accompagnera tout au long de votre parcours de soin. Il sera complété au fur et à mesure par des informations qui vous seront remises par les différent·e·s professionnel·le·s de santé que vous rencontrerez.

Nous vous invitons à conserver l'ensemble de ces informations avec vous, en les rangeant dans le rabat avant du passeport.

La compréhension de ces recommandations est nécessaire pour garantir la sécurité et le bon déroulement de votre intervention. Nous comptons sur vous pour les respecter et sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

étape 1

Quelques semaines avant la date de l'intervention

Préparez votre rendez-vous avec l'anesthésiste

retour au sommaire

× Prévoyez de vous rendre disponible une demi-journée.
Il s'agit de **rencontrer l'anesthésiste, l'infirmier·e du service** (qui vous explique l'intervention et répond à vos questions), **le secrétariat du service** (qui vérifie votre dossier, vous donne la date d'intervention), **et de faire d'éventuels examens complémentaires. L'ordre de ces rendez-vous dépend du service où vous êtes accueilli.**

× Lisez « Les informations médicales avant une anesthésie »
Les informations du questionnaire sont précieuses pour bien préparer votre intervention.

× Remplissez le questionnaire d'anesthésie.
Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il/elle vous aide à remplir le « questionnaire avant une anesthésie » et vous remette un document attestant de l'ensemble de vos traitements en cours.

× Préparez vos éventuelles questions.

× Si vous prenez des médicaments, vous devez impérativement en informer l'anesthésiste afin de pouvoir gérer d'éventuelles interactions entre les médicaments. Vous devez fournir l'ordonnance, en cours de validité, de votre traitement ou un document récapitulatif rempli par votre médecin traitant.

× Si vous avez effectué des examens médicaux pré-opératoires.
Il peut s'agir de bilans sanguins, de radiologies, d'électro-cardiogrammes, etc.
Nous vous prions de les apporter. Lors de la consultation, des examens complémentaires peuvent être effectués à la demande des médecins.

étape 1

Quelques semaines avant la date de l'intervention

Le rendez-vous avec l'anesthésiste

retour au sommaire

× Au cours de cette consultation :
L'anesthésiste discute avec vous de la meilleure technique d'anesthésie à envisager et vous précise le déroulement de votre hospitalisation. Il/elle vous confirme que l'hospitalisation se fera bien en ambulatoire.

Pour que la consultation se déroule dans les meilleures conditions, veuillez apporter avec vous les documents de la liste ci-contre.

L'anesthésiste peut répondre à vos questions. Il/elle vous rappelle l'importance de respecter les consignes de jeûne et d'hygiène pour garantir votre sécurité.

× Après la consultation d'anesthésie :
N'hésitez pas à nous signaler tout changement dans votre état de santé (rhume, maux de gorge, toux, fièvre, grossesse, etc.)

× Si vous accompagnez votre enfant :
Surveillez sa température quelques jours avant. Si elle dépasse 38,5 degrés prévenez le service dans lequel vous serez hospitalisé·e afin de reporter l'intervention.

Documents **à apporter** le jour de la consultation avec l'anesthésiste

- ☐ **votre carte vitale**
- ☐ **votre pièce d'identité**
  (votre passeport, votre livret de famille, votre permis de conduire ou votre titre de séjour)
- ☐ **votre carte de mutuelle ou attestation de CMU**
- ☐ **un moyen de paiement**
  (si vous ne bénéficiez pas de la sécurité sociale)
- ☐ **ce passeport ambulatoire**
- ☐ **le carnet de santé, si vous venez pour votre enfant**

- ☐ **le « questionnaire avant une anesthésie » complété**
- ☐ **vos examens complémentaires, le cas échéant bilans sanguins, urinaires, radiologiques (radiographies, scanners, échographie, IRM), électrocardiogrammes, etc.)**
- ☐ **vos ordonnances ou le document de synthèse de votre médecin traitant, si vous prenez un traitement**

Quelques semaines avant la date de l'intervention

étape 1

Quelques semaines avant la date de l'intervention

Préparez votre pré-admission

retour au sommaire

Cette démarche nous permet de constituer votre dossier administratif.

La pré-admission fait suite à la confirmation de la faisabilité de l'intervention en ambulatoire et de la date prévue. Elle se déroule au "bureau des admissions".

Vous devez faire votre pré-admission le jour de votre consultation d'anesthésie. Cela vous évitera de revenir à l'hôpital à un autre moment.
Pour cela, vous aurez besoin d'apporter avec vous les documents ci-contre.

La pré-admission doit être réalisée au plus tard 48h avant votre intervention.

Les horaires d'ouverture et l'adresse sont précisés sur le document de pré-admission qui vous a été remis.

Quelques semaines avant la date de l'intervention

Documents **à apporter** pour réaliser votre pré-admission

- ☐ **votre carte vitale**
- ☐ **votre pièce d'identité**
  (votre passeport, votre livret de famille, votre permis de conduire ou votre titre de séjour)
- ☐ **votre carte de mutuelle ou attestation de CMU**
- ☐ **un moyen de paiement**
  (si vous ne bénéficiez pas de la sécurité sociale)

Si c'est **votre enfant** qui est hospitalisé

- ☐ **la pièce d'identité des deux parents**
  (ou des détenteurs de l'autorité parentale) et de l'enfant (votre passeport, votre livret de famille, votre permis de conduire ou votre titre de séjour)
- ☐ **votre livret de famille**

étape 1

Quelques semaines avant la date de l'intervention

Organisez-vous à l'avance

retour au sommaire

× Dès que vous avez les ordonnances :
Vous pouvez allez chercher vos médicaments et dispositifs médicaux (attelles, béquilles, etc) à la pharmacie.
Vous pouvez également, dès à présent et si nécessaire, prendre rendez-vous avec **un·e infirmier·e** et/ou **un·e kinésithérapeute** et/ou **votre médecin traitant** pour un suivi post-opératoire.
Prévoyez de vous reposer, évitez les rendez-vous importants, les sorties, le port de charges lourdes, et prévoyez de vous faire aider par vos proches si nécessaire.

× Sortie de l'hôpital
Le jour de l'intervention, une personne majeure, dite « accompagnant·e », doit venir vous chercher et, le cas échéant, passer la nuit chez vous.
L'heure de sortie vous est donnée par l'équipe soignante et n'est qu'indicative. Si vous avez des obligations, telles que chercher vos enfants à l'école, prévoyez de vous faire aider par vos proches.

× Cas particuliers
Certaines interventions nécessitent une préparation (coloscopie par exemple). Pour la faire dans de bonnes conditions, prévoyez de rester chez vous la veille de l'intervention.

× Si c'est votre enfant qui est hospitalisé
Un des parents doit rester avec elle/lui pendant toute la durée de l'hospitalisation et toutes les autorisations doivent être signées par les deux parents (ou les détenteurs de l'autorité parentale).

De plus, si votre enfant a moins de 10 ans et que vous prévoyez de rentrer avec votre véhicule personnel, vous devez être deux adultes (dont un détenteur de l'autorité parentale) pour le retour à domicile (l'un conduira pendant que l'autre veillera sur l'enfant)
Sinon un seul adulte suffira.

étape 2

La veille de l'intervention

L'appel téléphonique de la veille

retour au sommaire

La veille de l'intervention, un·e membre de l'équipe soignante vous téléphone. Il s'agit de confirmer que tout est en ordre pour votre intervention du lendemain et de vérifier les points de la liste ci-contre.

Nous répondons également à vos questions et nous vous confirmons votre heure d'arrivée.

Si vous n'avez pu être joint, vous devez appeler le service au numéro figurant sur la page 01 de ce passeport.

Points **à vérifier** lors de l'appel de la veille

- ☐ **votre identité**
- ☐ **la nature de l'intervention et son côté (droit ou gauche), si nécessaire**
- ☐ **la date, l'heure et le lieu de l'intervention**
- ☐ **que vous avez bien compris les consignes du jeûne et d'hygiène**
- ☐ **que vous avez bien réalisé votre pré-admission**
- ☐ **votre état de santé (fièvre, infection, etc.)**

Que vous avez bien complété et signé les documents suivants

- ☐ **consentement à l'intervention**
- ☐ **consentement à l'anesthésie**
- ☐ **fiche "personne de confiance "**
- ☐ **coordonnées de votre accompagnant·e majeur·e prévu·e pour le retour (et pour la nuit, si besoin)**

étape 2

La veille de l'intervention

Les consignes de jeûne

retour au sommaire

Pour éviter tout risque d'étouffement pendant l'anesthésie, votre estomac doit être vide au moment de l'intervention. **C'est pourquoi vous devez respecter des consignes appelées « consignes de jeûne ». Elles vous sont données par l'anesthésiste.**

Sauf prescription contraire de l'anesthésiste, vous pouvez boire, manger, fumer et mâcher du chewing-gum **jusqu'à 6 heures avant votre arrivée à l'hôpital. Il est recommandé de boire des liquides clairs et sucrés** (eau, thé, tisane, café, jus de pomme ou de raisin, sans pulpe) **jusqu'à 2 heures avant votre arrivée.**

× Si vous venez pour un enfant, vous devrez :
-prendre le dernier repas solide ou le lait maternisé 2ème âge, **6h avant l'opération**
-prendre le lait maternel ou le lait maternisé 1er âge, **4h avant l'opération**
-faire boire la dernière boisson claire, **2h avant l'opération**

× Les médicaments
Suivez strictement les consignes données par l'anesthésiste sur l'arrêt, la suspension ou la poursuite de vos traitements en cours.

étape 2

La veille de l'intervention

Bien se préparer 1/2

retour au sommaire

× Préparez-vous :
Préparez de quoi vous occuper pendant les temps d'attente (lecture, musique, etc.) Évitez d'apporter des bijoux et des objets de valeur.

Prévoyez d'avoir le numéro de téléphone de votre accompagnant·e pour le/la prévenir si votre heure de sortie change.

× Respectez les consignes
Pour que l'intervention puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, vous devez avoir respecté les consignes de jeûne et d'hygiène. **Si vous ne les respectez pas, nous pouvons être amenés à reporter l'intervention afin de garantir votre sécurité.**
Il vous faut également apporter l'ensemble des documents administratifs et médicaux listés page 19 et 21 (le cas échéant, page 23)

Documents **à apporter,** pour votre dossier administratif

- ☐ **ce passeport ambulatoire**
- ☐ **le consentement à l'intervention signé**
- ☐ **le consentement à l'anesthésie signé**
- ☐ **la fiche "personne de confiance " (personne à consulter en cas de problème), complétée et signée**
- ☐ **les coordonnées de l'accompagnant·e majeur·e qui viendra vous chercher**

étape 2

La veille de l'intervention

Bien se préparer 2/2

retour au sommaire

× Achetez
les médicaments et dispositifs médicaux (bas de contention, attelles, béquilles, etc) prescrits (si ce n'est pas déjà fait) avant l'intervention pour pouvoir les utiliser dès votre retour à la maison.

× Préparez
avec vous les documents et objets ci-contre.

À apporter, pour votre dossier médical

- ☐ **votre carte de groupe sanguin**
- ☐ **les résultats des examens prescrits,**
  bilans sanguins, urinaires, radiologiques (radiographies, scanners, échographie, IRM), électrocardiogrammes, etc.
- ☐ **le compte-rendu d'avis cardiologique, pneumologique ou autre spécialité, si suivi particulier**
- ☐ **votre ordonnance de traitement contre la douleur et/ou antibiotique prescrit par le/la médecin**
- ☐ **vos ordonnances de traitements en cours**
- ☐ **vos médicaments habituels dans leur boite d'origine (pas de pilulier)**
- ☐ **le matériel spécifique s'il vous a été prescrit tels que : bas de contention, attelles, béquilles, etc.**

Si vous venez pour l'hospitalisation d'un enfant

retour au sommaire

× Avant de partir
Pensez à prendre avec vous les documents ci-contre.

× Pendant l'hospitalisation
Votre enfant doit être accompagné d'un de ses parents ou d'un détenteur de l'autorité parentale pendant toute la durée de l'hospitalisation. Selon son âge, prévoyez ses biberons préparés à l'avance, des couches, deux tenues de rechange, et son doudou passé à la machine, s'il en a un.

× Le retour au domicile
Si votre enfant a moins de 10 ans et que vous rentrez avec votre véhicule personnel, vous devez être deux adultes (dont un détenteur de l'autorité parentale) pour le retour à domicile (l'un conduira pendant que l'autre veillera sur l'enfant)
Sinon (si votre enfant à moins de 10 ans ou que vous rentrez dans un véhicule que vous ne conduisez pas) un seul adulte suffit.

Documents administratifs nécessaires pour **l'hospitalisation d'un enfant**

- ☐ **ce passeport ambulatoire**
- ☐ **la pièce d'identité de l'enfant**
- ☐ **la pièce d'identité des deux parents**
  ou des détenteurs de l'autorité parentale (cela peut être un passeport, un livret de famille, un permis de conduire ou un titre de séjour)
- ☐ **le livret de famille**
- ☐ **le carnet de santé**
- ☐ **le consentement à l'intervention**
  signé par tous les détenteurs de l'autorité parentale
- ☐ **le consentement à l'anesthésie**
  signé par tous les détenteurs de l'autorité parentale
- ☐ **le justificatif de garde d'un mineur**
  (pour les parents divorcés, par exemple)

+ n'oubliez pas les éléments composant le dossier médical (voir page 21)

étape 3

Le jour de l'intervention

À votre domicile

retour au sommaire

× La douche pré-opératoire
Elle s'effectue à votre domicile, le matin même de l'intervention. Nous vous demandons de suivre la procédure décrite dans la feuille « Consignes d'hygiène pour votre préparation avant votre intervention en ambulatoire ». (page 26 et 27)

× Préparez-vous pour aller à l'hôpital
Ne mettez pas de lentilles de contact, préférez des lunettes. Choisissez des vêtements et des chaussures propres, amples, confortables et faciles à enfiler. **Prenez avec vous votre tenue de rechange, vos affaires de toilette et tous les documents que vous aurez préparés la veille.**
(check-list page 19, 21 et 23)

annexe

Consignes d'hygiène pour votre préparation avant votre intervention en ambulatoire

retour au sommaire

Vous allez prochainement bénéficier d'une prise en charge en ambulatoire. Certaines règles d'hygiène sont à observer pour diminuer le risque de complications post-opératoires.

Il s'agit de vous doucher à votre domicile le jour de l'intervention.

Première étape : se préparer

× Ôtez tous bijoux (alliance comprise) et piercing.

× Ne mettez pas de lentilles de contact, portez des lunettes.

× Enlevez tout maquillage, vernis ou faux ongles.

× Vérifiez que vos ongles sont courts et propres.

× Brossez-vous les dents.

Deuxième étape : prendre la douche pré-opératoire

La douche s'effectue à votre domicile, le jour de l'intervention.

Veillez à :

× Utiliser un gel douche et un shampoing liquide : flacon neuf, encore jamais ouvert. Ne pas utiliser de pain de savon.

× Ne pas raser la zone qui va être opérée.

× Lavez vos cheveux de préférence le jour de l'intervention ou la veille.
> un shampoing (y compris chez le coiffeur) datant de moins de 3 jours peut être accepté si la chirurgie ne concerne ni la tête ni le cou.

L'équipe soignante est là pour vous guider. N'hésitez pas à contacter le service si besoin. L'infirmier·e qui vous prendra en charge vérifiera la préparation de votre peau (hygiène). Selon la zone opératoire, une dépilationde celle-ci peut être nécessaire. Selon les consignes, elle sera réalisée par l'équipe soignante ou par vous-même à domicile.
Si vous avez constaté des lésions sur votre peau, signalez-les.

Les étapes de la douche pré-opératoire

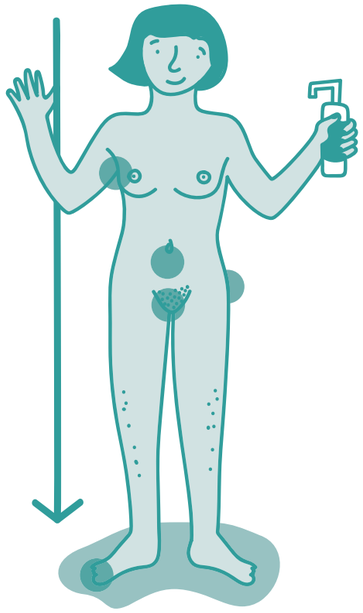

1) Lavez vos cheveux, si ce n'est pas déjà fait.

2) Savonnez tout le corps directement avec la main en commençant par le haut.

3) Insistez sur les aisselles, le nombril, les régions génitales, le pli inter fessier, et les pieds (entre les orteils).

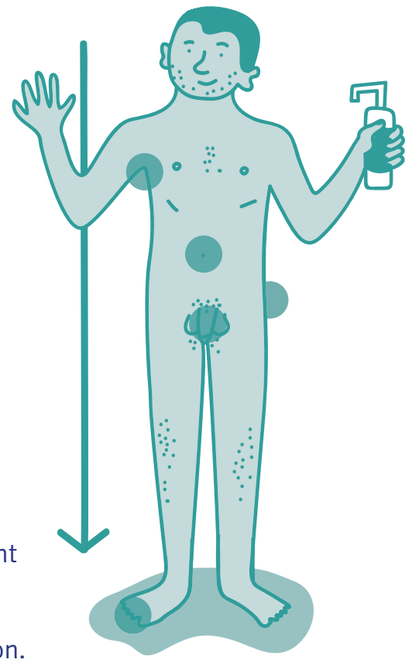

4) Terminez par les pieds et rincez vous de haut en bas.

5) Séchez-vous avec une serviette propre.

6) Mettez des vêtements propres.
Ne mettre ni crème, ni huile hydratante, ni parfum, ni déodorant. Ces produits peuvent être irritants pour la peau et rendront plus difficile sa désinfection en salle d'opération.

étape 3

Le jour de l'intervention

L'arrivée à l'hôpital

retour au sommaire

Présentez-vous au service à l'heure indiquée la veille par téléphone. Afin de nous aider à respecter les plannings d'interventions, nous vous remercions de prévenir le service au plus tôt en cas d'impossibilité majeure.

L'équipe soignante vous accueille à votre arrivée et vérifie que vous avez bien respecté les consignes de jeûne et d'hygiène.

Nous vous remettons une tenue et nous vous aidons à vous préparer pour l'intervention.
Au moment de l'intervention, nous vous remercions d'ôter vos prothèses dentaires et auditives ainsi que vos lunettes et de les ranger avec vos affaires personnelles.

Selon le lieu et le type d'intervention, vous êtes installé·e dans un lit ou dans un fauteuil, seul·e ou avec d'autres patient·e·s.

× À propos de "l'identito-vigilance"
Une pièce d'identité vous sera demandée à votre admission à l'hôpital. Le port d'un bracelet d'identification vous est proposé·e lors de votre hospitalisation. Votre identité vous sera régulièrement demandée par les équipes de soin tout au long de votre prise en charge pour s'assurer de la bonne continuité des soins.

L'intervention

retour au sommaire

× Votre parcours
Un·e membre du service de soin vous accompagne en salle d'intervention ou au bloc opératoire. Selon le type d'intervention, vous pouvez vous y rendre à pied, en fauteuil roulant ou dans un lit.

× Votre prise en charge
En fonction de l'intervention et du type d'anesthésie, vous êtes relié·e à divers appareils de contrôle.
Si nécessaire, vous êtes ensuite surveillé·e en salle de réveil.

Votre entourage peut obtenir des informations sur le déroulement de l'intervention et l'heure de sortie envisagée en appelant le service de soin.

étape 3

Le jour de l'intervention

Après l'intervention

retour au sommaire

× De la fin de l'intervention ...
Dès votre retour dans le service, l'équipe soignante est particulièrement attentive à votre confort et à votre sécurité. Il ne faut pas hésiter à lui signaler tout inconfort afin qu'elle puisse vous soulager (douleurs, nausées). Dès que cela sera possible, l'équipe soignante vous invitera à vous lever. Vous pourrez ensuite vous rhabiller et prendre une boisson et une collation.

× ... à la validation de la sortie
Lorsque le/la médecin aura validé que vous pouvez rentrer chez vous, l'équipe vous remettra les documents listés ci-contre.

Vous repartez du service avec votre accompagnant.

En fonction de votre état de santé, le/la médecin peut décider de vous garder pour la nuit. Si vous désirez quitter le service malgré son avis, il vous faudra signer une attestation le/la dégageant de sa responsabilité.

× La durée de votre hospitalisation
Malgré une programmation tenant compte de la durée des interventions, nous serons parfois dans l'obligation de vous faire attendre, en cas d'urgences notamment.
L'heure de votre départ dépend également de l'évaluation de votre état de santé par le/la médecin.
Sa signature est nécessaire pour autoriser votre sortie.

Documents et informations **à vous remettre** après votre intervention

- ☐ **la lettre de liaison comprenant :**
  les compte-rendus d'hospitalisation
  (vous pourrez le communiquer à votre médecin traitant)
  les consignes post-opératoires
  (les symptômes à surveiller et les consignes à observer)
- ☐ **le bulletin de sortie**
- ☐ **une ordonnance de traitement contre la douleur**
- ☐ **un numéro d'appel en cas de problème**
- ☐ **un rendez-vous pour une prochaine consultation ***
- ☐ **une ordonnance pour des soins locaux (pansements, anticoagulant, antibiotique , etc.) ***
- ☐ **un certificat médical ***
- ☐ **un certificat d'arrêt de travail ***

- ☐ **une attestation de présence parentale***
- ☐ **une dispense d'activité sportive ou scolaire***

*** si nécessaire**

étape 4

Après l'intervention

Le retour à la maison

retour au sommaire

× Quelques conseils pour faciliter votre rétablissement

Au moins 12 heures après l'anesthésie, vous pourrez ne pas être en pleine possession de vos moyens, c'est pourquoi, même si vous vous sentez bien, il vous est fortement conseillé de :

- ne pas conduire un véhicule,
- ne pas utiliser d'objets dangereux (tronçonneuse, scie, tondeuse, etc.),
- ne pas boire d'alcool,
- ne pas prendre de décisions familiales ou professionnelles importantes,
- éviter les activités physiques intenses, comme le jogging, le vélo, la natation, etc.

Selon votre activité et l'intervention que vous avez subie, arrêtez-vous de travailler le temps nécessaire. Reposez-vous, faites-vous aider par vos proches et faites garder vos enfants en bas-âge, si vous en avez. Pour mieux récupérer, buvez beaucoup d'eau et mangez léger les deux premiers jours.

× Traitement

Afin de limiter les risques de douleurs et de nausées, prenez votre traitement tel qu'il est prescrit. **N'attendez pas d'avoir mal pour prendre vos médicaments. Une fois installée, la douleur est beaucoup plus difficile à maîtriser.**

étape 4

Après l'intervention

Suivi médical

retour au sommaire

× L'appel du lendemain
Dès votre retour à la maison, l'équipe soignante vous contacte pour prendre de vos nouvelles. N'hésitez pas à lui faire part de vos questions et de vos remarques.

× Suivi
Vous pouvez aussi prévoir un rendez-vous avec votre médecin traitant ou votre spécialiste pour un suivi post-opératoire.

L'équipe reste joignable pour toutes questions ou complications au numéro indiqué en page 01 de ce passeport.

En cas d'urgence vitale, composez le 15.

Crédits
et remerciements

Le passeport ambulatoire est un projet de **La Fabrique de l'hospitalité**, **laboratoire d'innovation** des **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,** réalisé avec le soutien de **la Ville de Strasbourg,** de la **DRAC Grand Est** et de l'**ARS Grand Est.**

Diagnostic, coordination, rédaction, iconographie et design graphique :
La Fabrique de l'hospitalité, laboratoire d'innovation des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Accompagnement et conseils : la Cellule d'appui aux organisations, le Groupe projet ambulatoire, la Direction de la qualité, la Direction des soins, le Pôle anesthésie et l'Équipe opérationnelle d'hygiène.

Contenu et tests : les équipes d'endoscopie digestive, de pédiatrie, d'ophtalmologie et de gynécologie.

Merci à l'ensemble des patients et des accompagnants qui ont testé le passeport ambulatoire à différentes étapes de sa conception.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Juillet 2018

Pour toute suggestion, vous pouvez contacter :
lafabriquedelhospitalite@chru-strasbourg.fr

N°ISBN : 978-2-9566911-1-2
Imprimé à Wasselonne par OTT imprimeurs.

Retrouvez ici
la version numérique
de ce passeport !

Les Hôpitaux
Universitaires
de STRASBOURG

Les personnels des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg vous souhaitent
un bon rétablissement et vous remercient pour votre confiance.